informations

midi-pyrénées la cgt comité régional

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Luttes en région
CHAC (09)

A la une
Procès d'AZF

Vie syndicale
Formation syndicale

N° 231 *juin 2017*

Réflexion sur l'évolution des Comités Régionaux CGT

sommaire

Editorial 2

Luttes en région 3
- CHAC (09)
- Mac Donald's (12)
- Hôpital de Decazeville (12)

Hommage 5
- Hommage à Majid Boudina

Activité régionale 6
- Convention CGT-MP / AGEFIPH

Dossier 7

Réflexion sur l'évolution des Comités régionaux CGT

A la une 11
- Procès d'AZF

Vie syndicale 13
- Formation syndicale

A vos agendas 15
- Prochaines sessions de formation CGT à l'IRT

Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 231 • Juin 2017
N° d'inscription à la CP 0221S05720
ISSN 1950-4926
Directeur de la Publication :
Lionel Pastre
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
e-mail : cgt.crmp@orange.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com
Conception et réalisation :
Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Imprimé par le
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

informations

édito

Soyons optimistes !

Le 7 mai dernier, après le 2e tour des élections présidentielles, Emmanuel MACRON est devenu le 8e Président de la Ve République. La bonne nouvelle, malgré un score important et donc un nombre important de voix mis dans l'urne, Marine LEPEN et son parti d'extrême droite ont été battus.
On peut modestement penser que la CGT n'y est pas pour rien et le communiqué de la CE confédérale, entre les deux tours, affirmant haut et fort que pas une voix ne devait aller à la candidate du Front National y a fortement contribué.

Maintenant, nous ne sommes pas dupes. On a connu Emmanuel MACRON comme Ministre, et on l'a combattu, on n'en attend pas des miracles, en tout cas vis-à-vis des salariés, comme Président de la République.
Son programme est très clair ! Plus de libéralisme, plus d'austérité, moins de droits pour les salariés, les retraités, les privés d'emplois et les jeunes ! En clair, rien de bien nouveau et de très surprenant !
La CGT continue d'évoluer dans le même contexte social. Rien n'a changé, au seul prétexte que l'habitant de l'Elysée est nouveau !
Enfin si, un peu ! Peut-être un espoir, puisque l'ensemble des forces de la gauche « sociale et populaire » a atteint près de 26 % des suffrages au 1er tour de ces élections.
Alors, soyons optimistes ! A nous d'organiser et fédérer cet espoir pour gagner de nouvelles conquêtes sociales. C'est possible, comme l'a décidé le CCN, le 17 mai dernier, et écrit : **«... Sans attendre, la CGT appelle ses organisations à se déployer, partout dans les entreprises, les services et les localités pour débattre avec les salariés, les citoyens et faire partager ses exigences de progrès social. Elle décide, dès à présent, de faire de la troisième semaine de juin un temps fort d'initiatives et de mobilisations dans l'ensemble des territoires. Elle appelle également à une syndicalisation massive. »**

Lionel Pastre
Secrétaire régional CGT Midi-Pyrénées

Centre Hospitalier Ariège Couserans

Le 1er avril 2017, les salariés du bloc opératoire de l'hôpital de St-Girons sont entrés en grève reconductible, en effet l'augmentation de 2000 à 3200 interventions à effectif constant ne permet plus d'assurer la sécurité des patients et de l'équipe.

Dans un 1er temps nous avons saisi le TA en référé liberté pour faire casser les assignations abusives imposées par la direction.

L'ordonnance a été rendue le 7 avril 2017: « *L'exécution de la décision du CHAC portant assignation nominative au travail d'infirmier de bloc opératoire, d'infirmier anesthésiste et d'aide-soignant, est suspendue* ».

De fait la direction a été obligée de respecter le protocole d'accord que nous avions signé en 2008, d'annuler toutes les interventions programmées et de n'assurer que les urgences.

Le 19 avril après 19 jours de grèves (la direction a laissé trainé le conflit en espérant que le mouvement s'épuise) et un piquet de grève tenu de 7h30 à 17h00 tous les jours dans le hall d'entrée de l'Hôpital, les premières négociations ont eu lieu.

Une nouvelle organisation a été présentée par la direction, mais elle ne répondait toujours pas à nos revendications. L'équipe avec le syndicat a travaillé à de nouvelles propositions que nous avons présentées mercredi 27 avril. Malgré tous les arguments présentés, la direction nous propose de pourvoir 2 postes d'IADEs ainsi que 2 postes d'IBODEs, ce qui est encore en dessous de nos revendications. Vendredi 28 la direction fait passer une note de service en expliquant que nous avons quitté la table des négociations, (ce qui est totalement faux, c'est le directeur qui le premier c'est levé et a quitté la salle) et que si on continue la grève cela remettrait en question les différents projet que nous avons sur l'établissement (USLD, blanchisserie, restauration) en pensant monter le reste de l'hôpital contre l'équipe du bloc, ce qui n'a pas fonctionné car nous en avons de suite informé les salariés de l'hôpital, par la suite le chantage à continué en nous disant que des chirurgiens libéraux qui travaillent à l'hôpital allaient nous quitter si ce mouvement continue. Ce même jour des camarades accompagnés d'une partie du personnel sont allés envahir l'antenne départementale de l'ARS et au bout de quelques dizaine de minute ont pu avoir un entretien avec une des responsables.

Le mardi 2 mai, nous avons de nouveau été reçu par la direction qui nous explique que l'ARS ne veut pas accéder à nos revendications et essaye de faire pression sur l'équipe qui reste toujours aussi mobilisée (100 % de gréviste depuis le début du conflit). De notre côté nous expliquons à la direction que nous aussi nous allons leur mettre la pression, qu'un rassemblement départemental interpro est prévu jeudi 4 mai sur l'établissement, que l'ensemble de l'établissement sera en grève et que dans les prochains jours ce mouvement s'élargira sur l'ensemble du département. Apparemment cela a servi à quelque chose puisque la direction nous a recontacté et souhaite une nouvelle rencontre pour négocier sur nos revendications.

Jeudi 4 mai, 12h00 rassemblement interpro qui a réunis environ 150 personnes.

Jeudi 4 mai après-midi signature du protocole d'accord

Nous avons obtenu:

- 2 postes d'IBODE
- 2 postes de IADE
- 2 postes IDE
- Investissement pour du matériel de bloc à hauteur de 500000 €
- Paiement partiel des jours de grève (environ la moitié)

Ce conflit a pu être gagnant grâce à la mobilisation de l'équipe (IADE, IBODE 100 % gréviste) et au soutien sans faille du syndicat avec une présence permanente des camarades de la CGT sur toutes les réunions et sur le piquet de grève.

Grace à ce conflit nous avons fait des syndiqués au Bloc (4 pour l'instant) alors qu'un seul camarade était dans ce service.

Yvan DUPONT
Secrétaire Général de l'USD 09

Mac Donald's (12)

"une très grande victoire pour toute la CGT"

Il y a plusieurs semaines l'UD CGT été appelée à comparaitre devant le Tribunal d'Instance de Rodez, face à la direction du Mac Donald's de Villefranche de Rouergue qui contestait la désignation par l'Union Départementale, de notre camarade Quentin Leyrat en tant que Délégué Syndical.
La décision du jugement est sans appel : l'UD avait bien le pouvoir de désigner Quentin Leyrat en tant que Délégué Syndical, son mandat de DS est confirmé.

De plus le tribunal a condamné la Direction du Mac Donald's a verser à l'UD 1 000 € à titre de dommages-intérêts et 1 500 € en application des dispositions de l'article 700 du code de Procédure Civile. Cette décision de justice représente donc une très grande victoire pour toute la CGT et pour les libertés syndicales, elle vient récompenser le travail de l'UL de Villefranche, le courage et l'engagement de Quentin Leyrat, Gaetan Escorbiac et Sylvère Brandli nos camarades du Mac Donald's.

A noter que cette décision est définitive puisque la direction du Mac Donald's a décidé de ne pas se pourvoir en cassation.
L'intégralité de la somme gagnée, c'est-à-dire les 2 500 € sera reversée à l'UL de Villefranche.
Félicitations encore à tous et toutes.

David GISTAU
Secrétaire Général de l'UD CGT de l'Aveyron

Hôpital de Decazeville (12)

Maternité toujours suspendue…
... La lutte continue !

La maternité de l'hôpital de Decazeville voit toujours sa maternité interdite de faire des accouchements jusqu'au 30 juin et une nouvelle décision de l'ARS qui se fait attendre impatiemment. Et pourtant, le 29 mars 2017, environ 200 decazevillois, à l'appel du collectif Tous Ensemble, ont manifesté devant l'ARS à Montpellier ; et en haussant le ton et le nombre de pneus en flammes, Mme Cavalier, la directrice de l'ARS, a finalement reçu une délégation du collectif devant laquelle elle s'était engagée à faire accélérer les choses, dès lors qu'un pédiatre serait recruté. Recruté une semaine plus tard, l'ARS n'a pas tenu parole puisqu'elle n'a diligenté une visite d'inspection que le 18 mai, et fait attendre sa décision. Une attente inacceptable et inadmissible pour la population du Bassin qui a décidé, par le biais du collectif Tous Ensemble pour l'Hôpital, de hausser le ton dès ce jeudi 8 juin avec un blocage de la ville. Alors que l'établissement decazevillois a répondu à toutes les demandes de l'ARS, et à moins d'un mois de l'échéance concernant l'avenir de la maternité, après plus de 20

transferts en urgence de femmes enceintes, la lutte du bassin pour sa maternité prend une nouvelle dimension ; nous ne laisserons pas sacrifier la maternité de notre hôpital et nous exigeons sa réouverture immédiate !

Maxime Gaillac

Hommage à Majid Boudina

« Une fois de plus il m'incombe de rendre hommage à un camarade trop tôt disparu.

Ce camarade, cet ami, c'est toi Majid qui vient de nous quitter à 56 ans.
Si nous sommes réunis ici aujourd'hui, avec ta famille et tes amis, c'est pour honorer une dernière fois la mémoire du camarade que tu as été.
Au-delà de l'homme, du mari, du père, du papy, ton engagement militant a marqué en profondeur ton existence.
C'est pour cela que hier à Druelle en présence de Philippe Martinez, nous avons souhaité te rendre hommage toi qui aurais tant aimé être parmi nous avec tes camarades, les copains et copines comme tu te plaisais à dire.
Tous ces militants et militantes présents hier, ceux nombreux qui t'accompagnent aujourd'hui sont profondément attristés et sous le choc de ta disparition.
Ta vie, c'est l'histoire d'un Homme, d'un camarade qui a emprunté et parcouru de nombreux chemins, dont celui du syndicalisme.
Tes convictions, ta gentillesse, ta discrétion, tes compétentes étaient reconnues de tous.
Tu étais toujours disponible pour rendre service, aider un camarade, prodiguer tes conseils même en dehors de tes heures de travail, et qui ici, n'a en a pas profité un jour ou l'autre ?
Tu étais reconnu et apprécié au-delà de l'Aveyron, les très nombreux messages qui nous sont parvenus de toute la France en témoigne, le secrétaire du Comité Régional, des copains du Tarn, et même de l'espace vie syndicale à Montreuil, sont présents aujourd'hui pour te dire un dernier adieu.
Depuis mon arrivée à l'UD en 2009, beaucoup de camarades nous ont malheureusement quittés, dont Michel Terry, et Jean Albert Bessieres, tes amis dont la perte t'avais affecté.
D'ailleurs signe du destin, tu reposeras non loin de Jean Albert, je vous imagine déjà reprendre vos longues discussions.
Toutes ces disparitions laissent un grand vide et sans eux, sans toi l'Union Départementale ne sera plus jamais la même.
Majid, je garde en mémoire nos discussions, le matin autour d'un café, ou lors de nos nombreux déplacements en commun à Montreuil.
Tu étais très pudique et peu enclin à exprimer tes sentiments personnels, mais quand tu parlais de ta femme, de tes enfants et de ta petite fille, tu allais d'ailleurs être papy de nouveau, ton amour pour eux imprégné chacune de tes phrases.
Tu ne te plaignais jamais et malgré tes problèmes de santé tu as répondu toujours présent, même les derniers temps ou de ton domicile et pourtant affaibli, tu continuais à travailler sur ton ordinateur.
Tu étais d'une aide immense pour l'Union Départementale et pour toute la CGT, concernant les états d'organisation. Tu étais devenu pour tout le monde la référence Cogitiel.
Majid tu resteras dans l'histoire syndicale de notre département mais aussi de la CGT plus largement.
Tu t'es battu avec courage contre la maladie, jusqu'au dernier moment.
Alors oui, nous sommes malheureux de ton départ, mais soyons heureux de t'avoir connu.
Majid, la trace que tu laisses continuera à vivre dans nos luttes et dans nos cœurs.
En ce moment d'immense douleur nous pensons avec émotion à ton épouse Marie-Noëlle, à tes enfants adorés David, Jonathan, Laura, à ta petite fille chérie Jade.
Au nom de la CGT mais aussi au nom de tous ceux qui ont pu apprécier ton engagement, ta modestie, ta gentillesse, encore une fois merci.
Adieu Majid ! Adieu Camarade ! *»*

David Gistau
Secrétaire Général de l'UD CGT de l'Aveyron

Convention CGT-MP/AGEFIPH

« Les résultats sur les territoires sont là »

LES UNIONS DÉPARTEMENTALES ONT PERMIS DE RÉALISER LA CONVENTION ET MÊME AU-DELÀ !

La convention CGT Midi-Pyrénées/ AGEFIPH du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 prévoyait :

- La coordination et le suivi des actions CGT pour le maintien dans l'emploi ;
- La prise en compte dans les NAO des personnes en situation de handicap ;
- 10 journées d'échanges dans les unions départementales CGT ;
- 5 réunions de groupe de travail (santé, travail, handicap) ;
- 1 initiative régionale ;
- 15 journées d'étude (formation) ;
- 24 visites suivies actions.

Victime du succès c'est plus de 30 visites et suivies, plus de 20 journées d'études et une grande initiative régionale précédée d'un forum Handicap le lundi 26 juin 2016 avec la 5e réunion du groupe de travail (santé travail handicap) qui ont été organisés.

100 % DE LA CONVENTION EST DONC RÉALISÉE.

Grâce à l'implication des Unions Départementales l'objectif est dépassé.

Les résultats sur les territoires sont là : des actions de maintiens, de négociations et suivis d'accord handicap, attestent de l'utilité de la convention.

Le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées est engagé avec l'AGEFIPH depuis 2001.

Le Comité Régional CGT Languedoc-Roussillon suite au Forum, à l'initiative régionale au Cap d'Agde et au rapprochement des groupes de travail (santé, travail, handicap) a nommé un référent handicap.

Une négociation pour une nouvelle convention CGT Occitanie/AGEFIPH est en cours.

Nous ne manquerons de vous informer du contenu et de vous solliciter pour sa réalisation.

Alain Fournes
Animateur de la convention CGT-MP/AGEFIPH

Réflexion sur l'évolution des Comités Régionaux

« le travail en commun concret a débuté »

Lors du 51e congrès de la CGT, à Marseille, du 18 au 22 avril 2016, un des débats qui n'a pas été poussé au bout, et qui est donc renvoyé au 52e Congrès Confédéral, est l'éventuelle modification statutaire des comités régionaux. A l'issue du 51e congrès confédéral, un groupe de travail en vue de faire aboutir cette réflexion a été mis en place.

L'application stricte des statuts actuels devrait se traduire par une adaptation de nos comités régionaux actuels au nouveau périmètre administratif régional, soit 13 comités régionaux CGT, puisque depuis le 1er janvier 2016, les ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné pour ne laisser place qu'à une nouvelle région Occitanie. Mais, ce n'est pas si simple, et l'on ne peut pas réfléchir que par le simple prisme des statuts. La réflexion, engagée entre les deux comités régionaux, depuis le 30 mars 2015, a bien été de savoir s'il ne devait subsister qu'un seul Comité Régional ou pas, en prenant comme postulat de départ la future activité revendicative CGT sur une aussi grande région (grande comme l'Irlande, comprenant 13 départements), tout en travaillant la proximité, en étant au service des organisations de la CGT et donc des salariés. En bref, quel contenu devra-t-on mettre dans un nouveau Comité Régional ?

Bien entendu, la vie n'a pas attendu la CGT et le travail en commun concret a débuté dès la fusion des deux anciennes régions politiques : désignations des nouveaux mandatés régionaux, courriers communs vers les politiques ou instances régionales, rencontre commune de politiques ou instances régionales, tenue d'une conférence commune sur les Unions Locales par exemple. Par contre, il y a eu une attention particulière à respecter leurs prérogatives et champs respectifs, afin que chacun puisse maîtriser ses décisions et qu'aucun des deux ne prenne le pas sur l'autre.

Avant de discuter au contenu concret de ce que doit ou devrait être un Comité Régional, nous avons regardé l'historique des Comités Régionaux dans la CGT. En effet, il nous est apparu évident de s'appuyer sur une expérience de 47 ans d'activité régionale CGT, légèrement moins en Midi-Pyrénées (45 ans) et en Languedoc-Roussillon (45 ans).

C'est le 37e Congrès confédéral, en 1969, qui a traduit dans les statuts l'existence et la mission des Comités Régionaux. Cette décision résultait, malgré l'échec du référendum organisé par De Gaulle à propos de la régionalisation, de la mise en place des instances régionales dont la CGT avait, dès cette époque, montré les objectifs visés par le pouvoir et le capital.

Pour ces derniers, cela signifiait assurer leur mainmise sur les

Réflexion sur l'évolution des Comités Régionaux

« la place et le rôle des Comités Régionaux »

régions pour favoriser la pénétration des grands groupes, transférer une part importante des charges financières incombant à l'Etat vers les régions, les départements et les communes, maitriser l'aménagement du territoire dans le sens des intérêts du capital et, déjà, assurer la coordination des politiques régionales au niveau européen. On ne peut pas dire que leurs visions aient radicalement changé depuis… C'est pour toutes ces raisons que les Comités régionaux CGT ont été créés.

L'échelon régional est aujourd'hui un échelon essentiel de mise en œuvre des politiques nationales. Il faut bien reconnaître qu'il y a une continuité remarquable de la politique de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis des décennies. Et, malheureusement, les réformes actuelles vont accentuer encore plus ce processus, les choix d'aménagement ou de remodelage du territoire allant bien entendu de pair avec la remise en cause des services publics.

Les Comités régionaux ont donc grandi rapidement et modifié leurs façons de travailler. Mais a-t-on réellement pris le temps, dans la CGT, de se poser, de réfléchir collectivement, de débattre sereinement, pour faire un bilan de cette évolution et valider ensemble ce qui doit être modifié, ce qui doit être amélioré, ce qui doit bouger ? Aujourd'hui, force est de constater que pas un seul Comité régional est identique et aucun ne travaille de la même façon.

La fusion des régions, politiquement j'entends, a ouvert une nouvelle fois le débat sur la place et le rôle des Comités régionaux, dans la société du XXIe siècle. La réforme territoriale, en accroissant les périmètres des régions, a ou va apporter de profonds changements dans l'organisation territoriale de la république décentralisée. Elle éloigne les citoyens des lieux de décision et constitue donc une perte de démocratie. Tous les territoires urbains comme ruraux sont concernés. Cette réforme est intervenue dans un contexte de diminution drastique des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Elle s'est inscrite dans une réorientation profonde des politiques publiques et réorganisations industrielles, tant nationales qu'européennes, visant à mettre en concurrence salariés et territoires.

C'est dans ce contexte là que les deux Comités Régionaux ont commencé à travailler. Plusieurs réunions plénières communes ont

eu lieu, 6 au total à ce jour, réunissant une quarantaine de camarades, issus des 13 Unions Départementales et des différentes professions présentes dans l'un ou l'autre Comité, voire dans les deux.

Une instance de coordination a été mise en place dès novembre 2015. Composée de camarades des deux secrétariats, elle sert à gérer et régler les affaires courantes. Enfin, les deux Comités Régionaux se sont équipés de système de visio-conférence, afin de limiter les déplacements.

L'objectif premier a bien été d'éviter de « monter une usine à gaz », et de trouver les modalités pour travailler ensemble dans la nouvelle région. Et c'est bien un projet revendicatif commun et utile à l'ensemble des organisations des deux Comités Régionaux qui fédèrera et qui aidera à la réflexion.

Nous sommes à un moment charnière dans l'histoire de notre organisation, les mois qui viennent seront primordiaux. C'est une vraie aventure commune que nous avons à bâtir ensemble qui démarre. Elle peut amener des questionnements, des doutes, des craintes peut-être, mais elle ne pourra qu'être intéressante, pour ne pas dire excitante, car l'objectif est bien de placer les Comités Régionaux au service des organisations et des salariés, avec une vraie ambition d'en faire un véritable outil pour gagner un changement de société et une machine à reconquête sociale.

« **Vivre et Travailler partout en Occitanie** » doit être l'axe revendicatif commun des Comités Régionaux.

Vous l'aurez compris, la volonté n'est pas de calquer, voire imposer, le fonctionnement d'un comité régional à l'autre, mais bien de s'enrichir de nos histoires différentes, nos pratiques différentes et nos expériences différentes, sans perdre la réalité, à savoir que nous sommes tous à la CGT.

Le Comité Régional doit être capable d'amener un soutien, une impulsion, d'être un lieu d'échange, de partage d'expériences, d'être un lieu d'anticipation, d'analyse et de conception de stratégies. Il doit également permettre la coopération entre territoires et, également, entre territoires et professions. Il doit assurer une cohésion et une cohérence territoriale.

Pour se faire, la présence des fédérations dans le Comité Régional n'est à aucun moment remise en cause. Cette présence a été travaillée depuis des années dans les deux Comités Régionaux et cela est considéré comme un atout aujourd'hui, tant pour les Unions départementales que pour les professions. La seule question, au vu des enjeux et des réalités de notre territoire, ne faudra-t-il pas intégrer de nouvelles fédérations ?

Le CCN du mois de janvier 2017 a permis que l'on discute des Comités régionaux collectivement. C'était une première. On a franchi une étape. Mais il faut noter qu'il n'y a eu que très peu de fédérations qui ont participé aux débats.

Des CCN décentralisés ont été actés, en septembre pour l'Occitanie. Il semblerait qu'une nouvelle discussion ait lieu lors du CCN de novembre 2017.

Ce CCN a fait ressortir le fait que les côtés revendicatifs et de vie syndicale augmentent pour les Comités régionaux. Mais aucune perspective concrète n'est ressortie des débats.

Même si les toutes les régions sont différentes, avec leurs histoires propres, il y aura besoin d'une cohérence nationale commune afin qu'on ne retrouve pas une

Réflexion sur l'évolution des Comités Régionaux

« besoin d'une cohérence nationale »

multitude de fonctionnement différent pour chaque Comités Régionaux.

Afin de réfléchir le plus largement possible, 4 groupes de travail ont été mis en place, dès le mois de janvier 2017, avec pour chaque, des camarades de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, issus des UD ou des FD :

- **Groupe 1 : Organisation/Communication**

Place et rôle du Comité Régional en tant qu'outil au service des organisations,

- **Groupe 2 : Revendicatif**

Projets et démarche revendicatifs

- **Groupe 3 : Institutionnel**

Activité institutionnelle et relation aux politiques,

- **Groupe 4 : Statut/Fonctionnement**

Statut, structuration, organisation, finances, salariés, etc.

Ces groupes fonctionnent, travaillent et produisent des propositions. Il faut cependant reconnaître qu'ils n'avancent pas tous de la même façon, à la même vitesse. Autre bémol, toutes les professions représentées dans l'un ou l'autre, voire dans les deux Comité régional ne participent pas à ces groupes de travail.

Néanmoins, des décisions sont d'ores et déjà actées :

- Organiser des journées d'été d'étude commune au mois d'août,
- Organiser une conférence régionale commune les mardi 5 et mercredi 6 décembre 2017,
- Aller vers une fusion des deux Comités Régionaux au cours du 1er semestre 2018, afin de régler le plus sereinement possible les problématiques de logistique.

Les documents pour la conférence régionale seront prêts fin septembre 2017.

Le plus important sera bien le temps de la préparation de la conférence. Il permettra d'échanger, confronter et débattre sur le projet politique avec les UD, les CE d'UD, les FD, les UL, et donc, in fine, les syndicats. Car cette conférence régionale posera les jalons de l'avenir.

Lionel PASTRE
Secrétaire régional CGT Midi-Pyrénées

Procès d'AZF

L'usine AZF de Toulouse est détruite le 21 septembre 2001 par l'explosion d'un stock de nitrate d'ammonium, entraînant la mort de 31 personnes, faisant 2 500 blessés et de lourds dégâts matériels.

Le 24 septembre 2012, la cour d'appel de Toulouse prononce la condamnation de la société Grande Paroisse et du directeur du complexe chimique, Serge Biechlin, pour homicide involontaire : 225 000 € d'amende pour la société mère, trois ans d'emprisonnement, dont un ferme, et 45 000 € d'amende pour Biechlin. Total et son ex-PDG, pour leur part, sont relaxés, et la thèse de l'accident chimique retenue.

Les demandeurs se sont pourvus en cassation et le 13 janvier 2015, la Cour de cassation annule la décision d'appel sur AZF, retenant notamment la mise en cause par la défense de l'impartialité de l'une des magistrates de la cour d'appel de Toulouse.

Un nouveau procès a donc démarré en janvier 2017 et vient de se terminer. Le rendu sera connu au mois d'octobre 2017.

Nous avons souhaité faire réagir un camarade qui a suivi et participé au procès, Armand CASSE.

Cher Armand, peux-tu nous dire à quel titre tu as suivi et participé à ce procès ?

J'ai suivi le procès en tant que secrétaire du CE de Grande Paroisse Toulouse. Le CE c'est porté partie civile après une décision de la Commission Exécutive du syndicat CGT.

Deux votes ont eu lieu lors de la réunion du CE de mois d'octobre 2001.

- Le premier, sur la nécessité du CE de se porter partie civile. La motivation principale, hormis l'évidence d'un besoin de savoir sur ce qui s'est passé, d'être un acteur dans la recherche de la vérité, est la nécessité de connaître les éléments du dossier judiciaire pour l'information de la commission d'enquête du CHSCT.
- Le second, pour me désigner comme représentant du CE.

J'ai été reconduit en décembre 2004 par un ultime vote lors de la dernière réunion du CE de Grande Paroisse Toulouse, avant la fermeture définitive de l'usine intervenue le 31 décembre 2004.

A ton avis, que faut-il retenir de ce nouveau procès ?

- Qu'il est très important, lors d'un accident industriel, que les représentants du personnel se portent "partie civile".
- Qu'ils aient une connaissance approfondie du dossier. Se baser sur les faits, rien que les faits. (ça demande un investissement important des personnes).
- Qu'aucune entrave ne vienne gêner les membres du CHSCT lors de leurs investigations.
- Que les arrêtés préfectoraux sont à examiner par les membres du CHSCT afin de vérifier si les mesures de prévention correspondent aux demandes de l'administration, du code de l'environnement, du code du travail et des directives du CTN de la Sécu. (Lourde tâche !)
- Que la formation des membres du CHSCT corresponde à la spécificité des établissements (ex : classés SEVESO 2) et comprenne dans leur cursus les études de danger et les différentes méthodes utilisées pour réaliser ces études.
- Que les rapports du CE, du CHSCT doivent être rédigés le plus fidèlement possible et archivés, comme toute l'info, direction ou syndicale.

Procès d'AZF

- Qu'il est important de s'ouvrir vers l'extérieur de prendre contact, si la demande est là, avec les riverains des usines pour dialoguer sur quelle sécurité dans nos usines et leurs abords.
- Que peu d'experts peuvent se targuer d'être indépendants envers cette entreprise. Ceci est vrai dans tous les domaines de recherche. Qu'ils soient d'ordre technologique ou de sciences humaines, TOTAL est partout.
- Qu'il faut informer les salariés sur ce qu'est un conflit d'intérêt. L'exemple sur Toulouse des avocats de Grande Paroisse qui défendent l'employeur et les employés.

Le procès a été très dur. Les experts et leurs rapports ont été mis à mal par la défense.

Trois parties civiles non conventionnelles : M & S représentée par M. FORGET, Massou/Lagaillarde représentés par M. SEILLAN et Mme MAUZAC représentée par M. DECAUNE soutenaient les prévenus. Pour autant, les pistes extérieures à l'industrie ne sont pas crédibles. Les avocats des parties civiles de l'accusation ont travaillé ensemble afin de démontrer l'origine de l'explosion. Elle ne s'explique que par le mélange de deux produits incompatibles. Après les plaidoiries, qui me paraissent accessoires, je ne vois pas ce qui pourrait remettre en cause la culpabilité des prévenus, et amener à une relaxe au regard des conséquences de l'explosion, de l'inobservation des dispositions de l'arrêté préfectoral (étanchéité de la dalle, stockage supérieur aux 500 tonnes autorisés dans le hangar 221, pas de matériel de détection d'incendie, défaut de dénomination de produit), des obstructions de l'enquête de police commises par la CEI, etc.

D'après-toi, quel rendu peut-on en attendre en octobre ?

Je ne lis pas dans le marc de café. Pour autant, je crois au discernement des magistrates.

Le verdict sera certainement une sanction symbolique pour le directeur et une condamnation de la personne morale similaire à celle du procès en appel de 2012.

TOTAL ou le directeur s'en satisferont-ils ? Telle est la question.

Merci Armand.

Formation syndicale

Le Comité Régional Midi Pyrénées, a réactivé le collectif Régional de la Formation Syndicale, cette volonté d'un collectif régional sur les questions de formation syndicale a été motivée par 3 points convergents:

- le plan de travail fixé lors de notre conférence régionale,
- celui engagé par pôle confédéral, FS.
- et les orientations du 51e congrès.

A partir des besoins exprimés par les UD et professions de Midi-Pyrénées.

Une plaquette régionale de la formation syndicale Midi-Pyrénées est maintenant à disposition. Elle présente le plan de formation du Comité Régional qui s'articule en 3 parties: la formation organisée à notre demande par L'Institut Régional du Travail. Elle recense les plans de formation de chaque Union Départementale de notre région. Elle porte ainsi à la connaissance des syndicats l'ensemble de l'offre de formation à disposition de nos syndiqué-e-s en Midi-Pyrénées dans un contexte politique, économique et social, lourd d'inquiétudes et d'incertitudes pour la population en général, pour le monde du travail en particulier. Les réformes et les lois s'enchaînent, porteuses d'attaques violentes contre les acquis et droits sociaux. Elles affaiblissent le droit syndical et la démocratie sociale.

La CGT a la responsabilité de faire entendre la voix du monde du travail. Elle doit donner aux salariés les clés d'analyses du contexte international et national afin qu'ils prennent leurs affaires en main.

Débattre autour de nos propositions avec les salariés, les privés d'emploi, les retraités sur les lieux de travail et les lieux de vie, élaborer avec eux des revendications qui répondent à leurs attentes, mettre en œuvre notre démarche ne peut se faire sans l'implication de syndiqués formés et informés. Notre formation syndicale est construite pour développer et renforcer notre syndicalisme.

Ainsi, le 51e Congrès Confédéral affirme dans sa résolution 1 « *Pour une formation syndicale élargie et adaptée pour un syndicalisme de masse et de classe, la CGT et ses syndicats s'engagent à proposer une formation à chaque syndiqué tout au long de son parcours et de sa vie syndicale… à former tous les dirigeants et « armer » les camarades en responsabilité à leur prise de mandat… à faire de la formation un outil et un vecteur de la syndicalisation…* ».

La charte des élus et mandatés engage l'organisation qui mandate le syndiqués à lui proposer les formations permettant sa prise de responsabilité et l'accompagnement au mandat. Développer notre offre de formation nécessite de développer notre réseau de formateurs et formatrices dans nos organisations territoriales et professionnelles.

Notre projet pédagogique « Équiper pour agir » porte bien la conception d'une formation dont les contenus et les formes doivent mettre en mouvement pour gagner les combats que nous avons à mener partout pour transformer la société.

L'incapacité (ou l'obstination) du gouvernement à ne donner au monde du travail d'autres perspectives que celle de subir toujours plus l'austérité, son échec sur tous les fronts (de l'emploi, du maintien et du développement industriel), son allégeance au MEDEF et sa politique anti sociale…

Tout cela accentue la perte de repères collectifs pour les travailleurs dans notre société.

Ce phénomène n'épargne pas les militants des organisations syndicales et notamment de celles qui, comme la CGT, s'appuient sur une histoire et sur des fondations idéologiques fortes que le capitalisme ne cesse d'attaquer.

Être visible, compréhensible, utile aux salariés, devient alors un enjeu majeur. Redonner confiance nécessite de pousser notre démarche de

Formation syndicale

débat, dans nos réunions internes, de développer (dans les syndicats, mais aussi dans toutes nos structures) tous les pans de notre qualité de vie syndicale.

Face à un patronat à l'offensive, nous devons armer nos militants pour contrer chacun des dogmes, qu'il voudrait imposer comme des réalités économiques incontestables, leur donner les outils pour construire une riposte à la hauteur des défis qui nous sont posés.

Armer nos militants en permettant l'acquisition des connaissances pratiques, des repères collectifs dans notre démarche CGT, mais aussi et surtout des fondements et des valeurs propres à notre syndicalisme… c'est en résumé le défi qui nous est posé.

Un défi qui se complexifie dans un contexte où les attaques contre le syndicalisme se multiplient et ou le cœur de la cible du patronat et du gouvernement sont les droits syndicaux: loi formation professionnelle, loi dialogue social, attaques sur les locaux, répression syndicale…

DES THEMES DE TRAVAIL NOUS SONT IMPOSÉS PAR L'ACTUALITÉ:

- Les élections, des 3 fonctions publiques de l'année prochaine
- le cycle électoral 2017, 2020,
- les camarades élus dans les TPE, notre présence dans les CPRIA (Commissions paritaires régionales interprofessionnelles).

Proposer une formation avant la prise de mandat qui s'insère dans un parcours de formation permettant de les accompagner tout au long de leur mandat est incontournable.

Des changements importants sont intervenus pour les mandatés dans les Conseils de Prud'hommes. Au-delà de la suppression des élections, la formation obligatoire avant la prise de mandat est dispensée, avec les employeurs, par l'école de la magistrature et vise à détricoter le lien avec l'organisation syndicale, pour vider de sens le mandat syndical des Conseillers prud'hommes.

Il parait donc indispensable que nous puissions assurer aux futurs désignés la connaissance de ce mandat syndical par une formation avant la prise de mandat.

Nous sommes au cœur du débat sur l'institutionnalisation et la professionnalisation des représentants des salariés. Débat sur lesquels la formation est directement concernée.

L'OBJECTIF DU COMITE REGIONAL

Il est de développer notre formation, impulser les mutualisations entre organisations, et mettre tout en œuvre pour mieux travailler avec toutes les organisations de la CGT en Midi Pyrénées, les camarades de Languedoc Roussillon, réfléchissent à la même démarche et une première rencontre a eu lieu le 20 avril!

Parallèlement l'Institut Régional du travail est un organisme de formation qui tient une place importante pour la CGT.

C'est un des outils à notre disposition qui donne la possibilité à nos élus et mandatés, et à nos camarades en responsabilité, d'accéder à une formation liant notre démarche syndicale avec une vision universitaire… C'est un atout qui ne suffit pas à lui seul à en garantir l'utilité et l'efficacité. C'est la manière avec laquelle on s'approprie l'organisation et le contenu des stages qui lui donne toute la dimension au service de la CGT. Une rencontre de tous les formateurs de la région est en construction au 2e semestre 2017!

Donnons à nos syndiqués les armes pour mener les combats et relever les enjeux qui se posent à notre syndicalisme. La formation syndicale est le ciment qui nous uni.

Lina Desanti
Animatrice du collectif régional Formation Syndicale

Prochaines sessions de formation CGT à l'IRT

FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACTION SYNDICALE

lundi 19 et mardi 20 juin 2017

S'emparer syndicalement de la formation professionnelle est un enjeu fort pour les salarié-es et pour le développement économique durable des territoires.
L'objectif pédagogique de la session est d'outiller les camarades et mandatés CGT dans leurs entreprises, publiques ou privées, pour construire les plans de formation au sein des commissions formation des CE ou des commissions formation des établissements publics.
Il s'agit également d'outiller les syndicalistes pour permettre aux salarié-es, individuellement et collectivement, de sécuriser leur trajectoire professionnelle, d'accéder à des promotions, des qualifications, d'améliorer leur vie au travail.

Public ciblé prioritairement : Dirigeant-es UD et FD, mandaté-es des instances interprofessionnelles de la formation professionnelle, élus siégeant en CE.

LE COÛT DU CAPITAL ET SES CONSÉQUENCES

lundi 18 et mardi 19 septembre 2017

Non, ce ne sont pas le coût du travail ou les impôts qui empêchent le développement des entreprises. Les principales raisons des difficultés des entreprises sont, avant tout, le manque d'investissements et de budgets de recherche, l'insuffisante rémunération des qualifications et la ponction financière des actionnaires. Le rôle des banques dans l'accès au crédit est également posé, de même que le rapport entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants. La sortie de crise passe par la revalorisation du travail et une autre répartition des richesses créées par le travail. Cette formation s'inscrit activement dans la campagne confédérale contre le coût du capital. Elle propose de fournir aux syndicalistes des apports théoriques croisés avec leurs expériences de terrain dans les entreprises et les services publics pour comprendre ces problèmes et leur donner des perspectives pour agir.

Public ciblé prioritairement : Dirigeant-es.

la
cgt